



Martin Camus Mimb a été auditionné par les enquêteurs de la police judiciaire, rapportent les sources concordantes.

Suite à la plainte déposée, le journaliste de sports a été auditionné en début de semaine, pendant au moins deux heures par les enquêteurs de la police judiciaire. Il a regagné son domicile par la suite, après avoir donné toutes les garanties qu'il se mettra à la disposition de la justice pour les besoins de la cause.

Wilfried Eteki, le complice de Martin Camus, lui aurait pris la poudre d'escampette. Il se trouverait en ce moment même au Gabon, ayant pour destination finale le Canada, où se trouve sa famille, apprend-on.

L'on apprend aussi que la citation directe introduite par le collectif des avocats de la jeune Malicka Mayemi n'a pas évolué jusqu'ici.

Le procureur de la République près du tribunal de première instance de Douala Bonanjo, et le procureur général, semblent avoir décidé de bloquer cette citation directe introduite contre Martin Camus Mimb et son complice, Wilfrid Eteki.

Me Dominique Fousse du collectif d'avocats, soupçonne le ministère public de manœuvrer

contre la citation directe déposée depuis le 24 juin 2021 contre les deux hommes impliqués dans une histoire d'atteinte aux mœurs.

La date de la première audience n'a toujours pas été communiquée à la partie civile, ceci en violation flagrante des textes en vigueur. La communication de la date est pourtant l'ultime étape avant la notification aux prévenus de la date d'audience.